

AVENANT AU PROJET D'ECOLE

ANNEE 2005-2006

I- Bilan du projet « éducation à l'environnement » sur les années 2003 à 2005.

- 1- Bilans axe par axe
- 2- Evaluation globale du projet avec les outils prévus

II- Réorientation pour 2005- 2006.

- 1- Connaître son patrimoine environnemental régional.
- 2- Le respecter, le transmettre.
- 3- Le protéger.
- 4- S'ouvrir aux autres en découvrant les patrimoines et environnements français et étrangers.

III- Justifications de la réorientation :

- 1- Le projet environnement est toujours valable, car il séduit et mobilise les enfants, mais le travail sur la gestion des énergies et sur l'investissement dans une œuvre bénévole sera délaissée, de par leur complexité, la (peut-être) trop grande ambition des enseignants ou le peu d'enthousiasme des enfants, les nouvelles demandes de l'Inspection Académique, et l'envie des enseignants de réorienter le projet vers de nouvelles activités...
- 2- Nouvelles structures des classes, amenant à couvrir, notamment pour la classe des CP CE1 et CE2 une plus vaste partie des programmes, tout en maintenant un groupe classe uni autour d'activités correspondant aux attentes des tous les enfants, quelques soient leurs âges, leurs capacités motrices, de compréhension, ...
- 3- L'intérêt découvert des enfants pour la découverte du monde et les sciences, d'autant plus grand lors de sorties et d'étude sur l'environnement proche de ceux-ci (nom des plantes, observation des animaux, sensibilité devant les problèmes des nuisances sur leur environnement proche...)
- 4- Difficultés avérées tout au long de l'année 2004-2005 pour la mise en place d'une chorale, notamment en maternelle et cycle 2 : problème de maintien de calme, de sérieux, de voix, de postures, d'écoute, ...
- 5- Problème du choix des langues vivantes étrangères ou régionales à enseigner, notamment pour la classe des CP, CE1, CE2. Il semble plus judicieux qu'elles soient insérées dans un projet pour avoir un intérêt et de la substance. Mais des exigences extérieures sont à prendre en compte :
 - Mlle Aubéry travaillant à mi-temps, la continuité est difficile d'une année sur l'autre. En 2004- 2005, c'est sa collègue qui a enseigné l'espagnol, en accord avec

la dominante qu'elle avait choisie lors de sa formation. Or Mlle Aubéry a suivi une formation (brève) pour l'anglais. Mme Garcia, enseignante de maternelle d'origine espagnole et le pratiquant dans sa classe avec ses élèves, pourrait faire suivre cet enseignement en 2005-2006, en faisant un échange de service avec sa collègue, pour étoffer ces premiers apprentissages en CP CE1 et CE2. Mais...

- Les parents de l'école ont choisi de privilégier au cycle 3 l'enseignement de l'anglais. Or, la classe de Mlle Aubéry comptera les CE2 en 2005-2006. Et ...
- L'Inspection compte sur les enseignants pour mettre en œuvre l'apprentissage de la langue régionale, le provençal, durant au minimum un cycle entier. C'est en outre cet apprentissage qui motive le plus l'enseignante des CP CE1 et CE2 car c'est ce qui lui semble le plus en accord avec les projets transversaux, qui ont été mis en route ou qui vont l'être, dans sa classe.

La question du choix n'est donc pas simple, surtout si l'on veut privilégier la continuité des apprentissages. Pour l'instant, il est envisagé :

- Que ce soit Mlle Aubéry qui s'occupe dorénavant de l'enseignement des langues dans sa classe, pour éviter de changer chaque année en fonction des collègues qui travailleront avec elles
 - que l'espagnol soit poursuivi sur le cycle 1, car c'est une langue proche de la langue maternelle des enfants, et bien maîtrisée en outre par leur enseignante.
 - Que, désormais, dès le CP pour le cycle 2, l'anglais soit initié, avec l'aide d'une intervenante (si possible la même qu'au cycle 3, pour permettre un plus grande continuité des apprentissages et des projets à travers les cycles. Et que le provençal, proche de la langue maternelle des enfants et de l'espagnol, enseigné en maternelle, commence à être enseigné. Il sera demandé l'intervention, si possible, d'un intervenant. Mlle Aubéry demandera s'il est possible, faute d'en avoir un lié à l'éducation nationale, de faire intervenir, dans le cadre d'activités préparées par ses soins, des personnes sachant parler cette langue, comme : les personnes âgées du village, son père, ...
 - Que les enfants du cycle 3 poursuivront en CM l'apprentissage de l'anglais.
- 6- Les enfants de Rustrel, n'ayant pas, en général, des parents originaires du village, voire de la région, les connaissent souvent mal. Or, ils sont intéressés par les chants, les traditions, les coutumes, les dictons, les métiers, les plantes, les animaux...de leur lieu de vie.

IV- Ancrage dans les programmes et compétences 2002 et activités possibles.

	Programmes	Compétences visées	Activités envisagées
Cycle 1	Langage		
	Vivre ensemble		
	Agir et s'exprimer avec son corps		
	Découvrir le monde		
	La sensibilité, l'imagination, la création		
Cycle 2	Maîtrise de la langue		
	Vivre ensemble		
	Mathématiques		
	Découvrir le monde		
	Langues étrangères ou régionales		
	Education artistique		
	Education physique et sportive		
Cycle 3	Maîtrise de la langue		
	Education civique		
	Littérature		
	Observation réfléchie de la langue		
	Langues étrangères ou régionales		
	Histoire		
	Géographie		
	Mathématiques		
	Sciences expérimentales et technologie		
	Arts visuels		
	Education musicale		
	Education physique et sportive		
	Brevet informatique et internet		

V- Théorie d'apprentissage privilégiée.

VI- Evaluation prévue.

1- en classe

2- l'exposition/représentation

VII- Liens avec les projets de classe ou de cycle.